





Conseil d'Etat Vaudois Château cantonal 1014 Lausanne

Lausanne, le 26 septembre 2024

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Par le présent courrier, les municipalités des villes signataires souhaitent faire part au Conseil d'Etat de la situation très préoccupante que nous connaissons concernant le développement dans nos rues du deal et de la consommation de produits stupéfiants. Ce double phénomène, en forte augmentation depuis plusieurs mois, se développe aujourd'hui dans nos villes et agglomérations et plus largement dans le canton. La situation actuelle est à bien des égards hors de contrôle et suscite des problèmes et questions aussi bien en termes de politique sécuritaire que de prise en charge sociale et sanitaire des populations toxicodépendantes.

De manière générale, la situation actuelle pose de sérieuses difficultés de partage de l'espace public. Les populations des quartiers concernés se sentent de plus en plus régulièrement en insécurité et ressentent à juste titre un sentiment d'abandon et d'impunité face à la multiplication dans les rues d'actes illicites non poursuivis. Les répercussions en termes de propreté de l'espace public (présence de seringues, déchets, toilettes publiques inutilisables, etc.) sont également importantes.

La situation est à ce point critique qu'elle pèse également sur les usagères et usagers occasionnels ou réguliers de nos villes, ainsi que sur l'attractivité commerciale et touristique de nos centres villes.

Cette réalité ne pourra être sérieusement et durablement améliorée sans un engagement fort, commun et concerté, du canton et des communes. C'est d'autant plus important que tous les acteurs et actrices de la chaîne pénale, à l'exception des corps de police intercommunaux et de la police de Lausanne, relèvent directement de l'autorité cantonale et qu'il en va de même s'agissant des politiques de santé publique.

Or, aujourd'hui, le deal de produits stupéfiants n'est manifestement plus une priorité des différents acteurs et actrices de la chaîne pénale. C'est aussi ce que confirment les nombreux retours de terrain que nous avons au jour le jour de nos corps de police. Il y a quelques années, malgré des conditions comparables, notamment en termes de surcharge du système pénitentiaire, une action coordonnée des acteurs et actrices de la chaîne pénale avait pourtant donné des résultats positifs permettant, certes pas de régler, mais au moins de diminuer le phénomène du deal de rue.

Sur le plan de la prise en charge sociale et sanitaire, la situation n'est guère plus favorable. Les différentes structures existantes à la disposition des personnes toxicodépendantes sont surchargées et seule la Ville de Lausanne compte des locaux de consommation sécurisés pour un canton de 900'000 habitantes et habitants. Les possibilités de prise en charge médicale des personnes toxicodépendantes, qui présentent souvent des pathologies plus larges, mériteraient aussi d'être améliorées.

C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui un appel au Conseil d'Etat pour l'organisation d'assises de la chaîne pénale et de la santé publique, impliquant aussi les principales villes concernées, pour que nous puissions porter ensemble une politique coordonnée en matière de sécurité publique et de lutte contre le deal de rue, d'une part, mais également de meilleure prise en charge des personnes toxicodépendantes, en particulier s'agissant de la réduction des risques et des programmes d'intégration.

Vous souhaitant bonne réception de ces lignes, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, nos considérations distinguées.

Le syndic de Lausanne Grégoire Junod

Le syndic de Vevey Yvan Luccarini

Le syndic d'Yverdon-les-Bains Pierre Dessemontet

Le secrétaire de Lausanne Le secrétaire de Vevey Simon Affolter

Grégoire Halter

Le secrétaire d'Yverdon-les-Bains François Zürcher





